

Comment présenter le rôle et les missions de l'EPN à mon interlocuteur

Votre interlocuteur n'est pas toujours un spécialiste des technologies de l'information et de la communication. Il est donc important de lui rappeler que l'activité de votre lieu apporte des réponses multiples à la réduction de la fracture numérique, au développement de services publics de proximité et à la modernisation des politiques publiques.

Rappeler que l'accès public à Internet répond à des enjeux d'ordre national, local et européen

Pour montrer la légitimité du rôle de votre EPN, il est important de rappeler à vos interlocuteurs que les premiers espaces publics numériques ont été créés il y a maintenant une dizaine d'années et que le label national EPN a été lancé par l'Etat en 2000 pour favoriser l'implantation sur l'ensemble du territoire national de points d'accès ouverts au public. Depuis 2003, ce label a été renommé en NetPublic : il est attribué par la Délégation aux Usages de l'Internet (DU) à des lieux, sous réserve du soutien d'une collectivité. Plus de 3000 lieux sont désormais répertoriés et une cinquantaine de collectivités participent à ce label.

L'importance des dispositifs nationaux et territoriaux atteste de la réelle prise en charge de l'accès public à Internet par les différents échelons territoriaux. La complémentarité des labels, qu'ils soient nationaux (Cyber-base, ECM, Point Cyb, etc.) ou locaux assure un maillage territorial conséquent et permet de s'adresser à des publics très variés.

Au niveau européen enfin, la campagne E-inclusion vise notamment à éviter que les personnes défavorisées soient exclues de la société de l'information en raison d'un manque de culture numérique ou de difficulté d'accès à Internet. Les EPN peuvent ainsi mobiliser des financements européens notamment à travers les fonds octroyés par l'Union Européenne aux collectivités territoriales.

Evoquer le rôle des EPN pour infléchir les fractures numériques

Les EPN répondent à la nécessité de veiller à ce que le « développement des technologies de l'information et de la communication ne conduise pas à accentuer les clivages existants ». On parle communément de « fracture numérique » pour désigner les difficultés d'accéder à Internet qu'elles soient liées à des raisons d'ordre technique, économique, social, culturel ou générationnel. La fracture porte également sur la capacité à s'approprier les nouveaux usages des technologies numériques.

Les fractures numériques se superposent souvent à d'autres formes d'inégalités ou d'exclusion. L'accès des habitants d'un territoire à Internet est donc, pour les élus, une réponse politique à un déséquilibre pluriel, d'autant plus dans les zones sensibles ou mal couvertes en termes d'infrastructures.

Montrer l'importance de la demande

Malgré une forte croissance du taux d'équipement depuis 2000, les espaces publics numériques gardent un fort potentiel d'utilisateurs. En effet, même si le taux d'équipement augmente, 50% des Français n'ont toujours pas accès à Internet depuis leur domicile. L'espace reste donc un lieu d'accès à l'équipement.

Toutefois, nous constatons que les usagers des EPN sont, pour beaucoup d'entre eux, équipés à domicile. Selon une enquête auprès d'usagers du réseau national Cyber-base¹, 67% des usagers

interrogés sont équipés d'un ordinateur connecté à Internet à leur domicile (et 80% d'un ordinateur seul).

Cela montre bien qu'au-delà de l'équipement, les usagers viennent dans les espaces essentiellement afin de chercher un accompagnement. Car aujourd'hui, ils sont encore nombreux à se sentir en difficulté face à l'outil, à trouver l'outil complexe ou ne pas saisir ce qu'ils peuvent en tirer.

Montrer en quoi l'EPN est au carrefour des politiques publiques et du territoire

A l'instar de l'école ou de la bibliothèque, l'EPN peut être considéré comme un service public à part entière. Il est un outil utile pour faciliter l'appropriation par tous des projets de développement numérique et de modernisation de l'Etat et des collectivités territoriales, tels que l'e-administration et les Relais de Service Public (voir fiche 7), les Espaces Numériques de Travail (ENT) ou encore le B2I (voir fiche 8). En outre, en tant qu'espaces d'accompagnement de projets collectifs, les EPN peuvent jouer un rôle intéressant dans la dynamisation du tissu social local.

3 questions à se poser

- Quelles catégories de populations fréquentent mon EPN ?
- Quelles sont les actions menées par mon EPN en matière de lutte contre la fracture numérique ?
- Quels sont les politiques menées et les projets engagés par les collectivités territoriales sur mon territoire sur lesquels mon EPN pourrait intervenir ?

En savoir plus...

Campagne européenne **e-inclusion**

Site de la DUI avec la liste des labels et dispositifs nationaux et territoriaux

Politiques locales de développement des usages TIC et de lutte contre la fracture numérique (guide pratique de la Mission ECOTER)

Toutes les ressources sont accessibles en ligne sur : www.creatif-public.net ou www.cyber-base.org

